## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉPARTEMENT** 

9

9 0

# Reçu en préfecture le 27/06/2025 Publié le REGISTRE DES DÉLIBÉ ID : 074-217401074-20250624-25\_2025-DE

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

# **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### Nombre de conseillers

- en exercice
- présents
- votants
- absents
- exclus

De la commune de DROISY

Séance du 24 juin 2025

à 20 heures 00

# Date de convocation :

19 juin 2025

Date d'affichage : 19 juin 2025

Objet

N° 25/2025

Election du Maire

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. RACINEUX Régis

Étaient présents :

MM. RACINEUX Régis, REY Pierre-Alain, BERNARDI Jérémy, CHATANAY Cyril, VICTOR Émilie, LAFFIN Carole, FORESTIER Nicolas, VICTOR Thibault, BALDI Olivier.

Secrétaire de séance :

Mme LAFFIN Carole

Le Conseil Municipal,

Nu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue :

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

## Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 9

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation

suffisante): 0

Reste, pour le nombre de suffrage exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu:

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

5°L0×

- M. REY Pierre-Alain

9 voix

ne ID: 074-217401074-20250624-25\_2025-DE

M. REY Pierre-Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance:

Fait à DROISY, le 26 juin 2025.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,

Pierre-Alain REY